## SYNDICAT des HOSPITALIERS de GRASSE



## Loi HPST\* en PACA:

## l'ARS\* prépare la suppression de la réanimation au CH de Grasse.

C'est bel et bien dans les tuyaux du nouveau Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire!

Oui! Il est vraiment question d'une disparition des lits de réa de notre hôpital, ... et tout ça est en train de se décider au niveau de l'ARS!

Pourquoi un tel projet? Eh bien tout simplement pour appliquer la loi HPST (loi Bachelot, la dame aux crocks rose-bonbon) regroupements impose des qui structures hospitalières en Communautés Hospitalières de Territoire, et pire encore (Groupements GCS avec les Coopération Sanitaire) tels ceux concernant la pédiatrie à Nice ou la stérilisation sur le secteur Cannes-Grasse.

Il s'agit là d'un projet extrêmement dangereux pour l'hôpital de Grasse et la population Grassoise, puisque cette disparition des lits de réanimation impacterait bien évidemment d'autres secteurs d'activités tels la chirurgie, la maternité, la gynécologie, ...

De plus, rien ne justifie cette option de l'ARS de vouloir délocaliser ces lits sur le CH de Cannes. L'activité y est importante, avec un taux d'occupation pour 2010 de 81%, en nette augmentation par rapport à 2009. Tout comme les activités chirurgicales qui elles aussi augmentent

-tendance sûrement guère appréciée par le secteur privé!-

Certes, ce taux d'occupation n'atteint pas les 100%, ni les dépassent comme c'est le cas dans certains services, comme en psychiatrie ou en pneumologie! Mais fautil en arriver à ces tels niveaux d'activités pour qu'alors l'ARS ne remette pas en cause la nécessité de maintenir et développer des activités de proximité utiles et indispensables pour la population ?



A ce coup de force de l'ARS, il nous faudra <u>TOUS</u>, professionnels de santé, usagers de l'Hôpital Public, pas seulement s'indigner mais s'insurger et tout mettre en œuvre pour contrer ce genre d'orientation contraire aux intérêts d'une grande majorité des gens qui ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts, de plus en plus de difficultés à accéder à des soins.

## OUI au développement de l'Hôpital Public à Grasse!

Grasse, le 28 juin 2011

- \* Loi « Hôpital-Patients-Santé-Territoires » = loi Bachelot
- \* Agence Régionale de Santé